

l'offrir en vente sur le marché de Londres ou de New-York. L'examen a duré environ six semaines, et il y a eu pour résultat un rapport très-favorable, lequel est soumis avec d'autres papiers que l'on trouvera sur la table. En attendant que l'exploration fut terminée, on a entamé des négociations avec des personnes qui désiraient obtenir le privilège de disposer de la section pendant quelques mois, mais ce genre d'opérations n'a pas semblé convenable. De nouveau, dans le mois de janvier, les Directeurs ont reçu une proposition de vendre la section, mais l'ont rejetée pour plusieurs raisons; une de ces raisons, c'est que la personne qui demandait la propriété a refusé de faire un dépôt, comme c'est l'usage en pareil cas, lequel peut être confisqué dans le cas où le contrat n'est pas rempli, et les Directeurs n'ont pas cru qu'il était prudent, sans exiger un tel dépôt, de disposer d'une aussi grande section pour 18 mois.

La maison située près du moulin à broyer le quartz, qui est destinée à recevoir des bureaux et à procurer des logements aux employés de la Compagnie et aux visiteurs a été complétée en octobre. La première appropriation qui a été faite pour cette construction, a été de \$1,200, mais le gérant-général, trouvant cette somme trop faible pour construire une maison devant rencontrer les besoins de la Compagnie, fit élargir les dimensions, ce qui exigea une somme beaucoup plus forte que celle qui avait été d'abord appropriée. La bâtisse est belle et est également propre pour des bureaux ou une résidence privée, mais la Compagnie n'en ayant nullement besoin, les Directeurs sont en pourparlers avec des personnes qui désirent l'acheter pour en faire une résidence privée.

Vu les troubles créés par le sentiment d'hostilité envers la Compagnie qui continue d'animer les mineurs et autres sur la seigneurie, le gérant-général, conjointement avec les Directeurs, a trouvé qu'il était nécessaire de s'efforcer d'obtenir du gouvernement local cette protection pour les droits de la Compagnie, qui est essentielle pour lui permettre de poursuivre ses opérations. Cette aide n'a pu être obtenue qu'après un long délai, qui était